



31 octobre 2019

Dossier de presse

L'État plus fort en Seine-Saint-Denis

LA SEINE-SAINT-DENIS EN CHIFFRES

UN DÉPARTEMENT DYNAMIQUE ...



GRAND PARIS
EXPRESS
31
stations

ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR

Deuxième pôle
universitaire
francilien



NOMBRE
D'HABITANTS
+ 20 %
d'ici 2050



PARIS 2024

JEUX OLYMPIQUES
**De nouveaux
équipements**
Village olympique,
piscine olympique,
village des médias

... DANS LEQUEL DES TRANSFORMATIONS PROFONDES ONT ÉTÉ ENGAGÉES ...



RENOUVELLEMENT
URBAIN

32
quartiers
en renouvellement urbain
Grâce au doublement du
budget de l'Anru (22 quar-
tiers d'intérêt national et 10
d'intérêt régional).



ACCÈS À L'EMPLOI
2 700
contrats Emplois
francs signés

POLICE
326



policiers de sécurité du quotidien
supplémentaires déployés

DÉDOUBLEMENT
DES CLASSES

27 000
élèves de CP et CE1
en classes dédoublées
en REP+

POLITIQUE
DE LA VILLE

600 000
habitants en quartiers
prioritaires de la politique
de la ville (soit 38,8 %
de la population totale)

... MAIS OÙ LES DIFFICULTÉS PERSISTENT



TAUX
DE CRIMINALITÉ
90,3
pour 1 000 habitants
(contre 54,8 % dans les
autres départements)



LOGEMENT SOCIAL
110 000
dossiers en attente

LOGEMENT PRIVÉ

7,5 %
du parc privé est vétuste
(contre 4 % en Île-de-France
ou 1 % en Essonne)

NOMBRE DE
MÉDECINS

30 %
inférieur à la moyenne
francilienne



MORTALITÉ
INFANTILE
4,43 %
(contre 3,12 % dans
les Hauts-de-Seine
et 3,3 % dans
le Pas-de-Calais)

ENSEIGNEMENT
PRIORITAIRE

60 %
des écoles classées
(C'est 3 fois plus que
dans les Hauts-de-Seine
ou le Pas-de-Calais)



TAUX DE CHÔMAGE
4 points supérieur
à la moyenne
francilienne



RETARD SCOLAIRE

2 ans
ou plus pour 8 %
des élèves de 6^e

TAUX
DE PAUVRETÉ
28,6 %
Le double
de la moyenne
nationale

UN PLAN D' ACTIONS DE 23 MESURES NOURRI PAR 2 RAPPORTS



À la suite du rapport du comité d'évaluation et de contrôle (CEC) de l'Assemblée nationale évaluant l'action de l'État en Seine-Saint-Denis remis en mai 2018 par les députés François Cornut-Gentille et Rodrigue Kokouendo, le Premier ministre a chargé le préfet de Seine-Saint-Denis de constituer cinq groupes de travail

composés d'acteurs locaux et d'élus, pour co-construire des propositions autour des principaux enjeux identifiés par le CEC : santé, justice, sécurité, éducation et attractivité des postes pour les agents publics. Ce travail collectif a abouti à des propositions qui ont nourri le plan d'actions pour la Seine-Saint-Denis.

Pour répondre aux difficultés persistantes que connaît la Seine-Saint-Denis et transformer en profondeur la physionomie socio-économique du département, l'État lance un plan d'actions et va investir massivement dans le département ces dix prochaines années.

Des actions de transformation profonde ont déjà été engagées au travers de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru) et du projet Grand Paris Express pour désenclaver les zones isolées. Dans un avenir proche, le département sera également l'un des sièges des Jeux olympiques : le village olympique, une piscine olympique et le village des médias y seront construits. Dans le domaine de l'enseignement et de la recherche, deux universités sont aussi en cours de création (campus Condorcet et campus hospitalo-universitaire Grand Paris-Nord), ce qui confortera la Seine-Saint-Denis comme deuxième pôle universitaire d'Île-de-France.

Au total, ce sont 23 mesures concrètes qui sont aujourd'hui lancées par le Gouvernement pour accompagner et reconquérir le territoire de la Seine-Saint-Denis qui doit rester ancré profondément dans la République. Ces mesures visent à accompagner une transformation du département dans les dix ans qui viennent, dans 5 champs principaux : la fonction publique, la sécurité, la justice, l'éducation et la santé.



€ UNE PRIME DE FIDÉLISATION POUR LES AGENTS DE 10 000 €

Dans le courant du premier semestre 2020, une prime de fidélisation de 10 000 euros sera mise en place pour les agents des services déconcentrés de l'État affectés en Seine-Saint-Denis. La prime sera versée en une fois après cinq années de service effectif accomplis dans le département. Elle bénéficiera en particulier aux agents qui sont en première ligne de l'action de l'État, ou qui sont dans des services connaissant des difficultés manifestes en matière de ressources humaines (exemple : policiers, enseignants, agents d'accueil en préfecture, etc.).



150 POLICIERS SUPPLÉMENTAIRES

100 officiers de police judiciaire supplémentaires seront déployés sur deux ans (50 par an). Une première vague arrivera en septembre 2020 et une seconde mi-2021.

Deux nouveaux quartiers de reconquête républicaine (QRR) seront établis à Saint-Ouen et La Courneuve, représentant 50 policiers supplémentaires dans le département.

Les mesures phares



IMMOBILIER JUSTICE / POLICE

Aménagement d'ici à 2021 de la sous-préfecture à Saint-Denis dans des locaux adaptés (9 M€) et rénovation d'ici à 2023 des commissariats de police, à Aulnay-sous-Bois (16 M€) et Epinay-sur-Seine (14 M€).



DES CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES POUR LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Le ministère des Solidarités et de la Santé contribuera au financement de la restructuration du site du groupement hospitalier intercommunal (GHI) Le Raincy-Montfermeil et à la modernisation de l'établissement public de santé (EPS) de Ville-Evrard.

La restructuration du centre hospitalier de Bobigny (Avicenne) sera également soutenue par des crédits régionaux.

Un soutien financier de l'État à hauteur de 58,5 M€ aux autres opérations est confirmé : l'Agence régionale de santé (ARS) aidera à 100 % l'opération sur les urgences de Montreuil (10 M€, dont 5,1 M€ ont déjà été versés), à 100 % l'opération de 1,5 M€ sur les urgences de Montfermeil (l'aide sera versée cette année), à 70 % l'opération sur les urgences d'Aulnay. Enfin, l'engagement est pris de rénover les urgences hospitalières de Saint-Denis.



20 MILLIONS D'EUROS POUR L'IMMOBILIER SCOLAIRE

Affectation de 20 M€ supplémentaire de dotation de soutien à l'investissement public local alimenté à hauteur de 2 M€ par an pendant dix ans pour financer les investissements d'immobilier scolaire réalisés par les collectivités locales en Seine-Saint-Denis.

23 mesures spécifiques pour la Seine-Saint-Denis

ATTRACTIVITÉ



Mise en place d'une prime de fidélisation de 10 000 € pour les agents des services déconcentrés de l'État affectés en Seine-Saint-Denis. La prime sera versée en une fois après cinq années de service effectif accomplis dans le département. Elle bénéficiera en particulier aux agents qui sont en première ligne de l'action de l'État, ou qui sont dans des services connaissant des difficultés manifestes en matière de ressources humaines.

Rendre plus attractifs les postes par un alignement sur les administrations centrales des régimes indemnitaires des services déconcentrés de l'État.

Relogement d'ici à 2021 de la sous-préfecture de Saint-Denis dans l'ancienne succursale de la Banque de France, dans le cadre d'une opération évaluée à 12 M€ afin d'améliorer les conditions d'accueil du public.

Priorité accordée aux agents travaillant en Seine-Saint-Denis pour bénéficier de la bourse au logement des agents de l'État.

Mise à disposition des cadres supérieurs de la Fonction publique dans le cadre du dispositif d'affectation des jeunes fonctionnaires des corps d'inspection et de contrôle sur des missions prioritaires du Gouvernement. Ils feront ainsi bénéficier le département de leurs compétences techniques et cela leur permettra d'obtenir une expérience professionnelle au plus près du terrain.

SÉCURITÉ



Affectation de 100 officiers de police judiciaire (OPJ) supplémentaires sur deux ans (50 par an), dans le département par le renforcement du nombre de fonctionnaires formés dans les

deux centres régionaux (Lognes et Vincennes) et par l'ouverture d'une formation OPJ à Saint-Denis. Une première vague arrivera en septembre 2020 et une deuxième mi-2021.

Création à Saint-Ouen et à la Courneuve de deux quartiers de reconquête républicaine (QRR), qui donneront lieu à la création de 50 postes de policiers supplémentaires mi-2020.

Programmation prioritaire au titre du fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) des projets structurants de vidéosurveillance en Seine-Saint-Denis.

Remise à niveau des commissariats de police et engagement des rénovations/reconstructions des commissariats d'Aulnay-sous-Bois (16 M€) et d'Epinay-sur-Seine (14 M€) d'ici à 2023.

ÉDUCATION



Mise en place d'un « dispositif de pré-recrutement » (contrats de pré-professionnalisation) en Seine-Saint-Denis, bénéficiant à 500 étudiants par an à horizon de trois ans. Il s'agit de financer les études de jeunes étudiants boursiers de Seine-Saint-Denis à partir de la deuxième année de licence sur un contrat de trois ans jusqu'au concours, il exerce leur métier dans leur département durant ces 3 ans.

Création des groupes d'appui éducatif localisé (GAEL), au niveau des 57 réseaux d'éducation prioritaire du département pour renforcer l'encadrement à l'intérieur et à l'extérieur des établissements.

Affectation de 20 M€ supplémentaire de dotation de soutien à l'investissement public local alimenté à hauteur de 2 M€ par an pendant dix ans pour financer les

investissements d'immobilier scolaire réalisés par les collectivités locales en Seine-Saint-Denis.

Extension à tout le département du dispositif « le choix de l'école » qui accompagne les jeunes diplômés sortant de grandes écoles vers l'enseignement et les collèges de l'éducation prioritaire de la Seine-Saint-Denis.

SANTÉ



Pour renforcer la lutte contre l'habitat indigne, accroissement des effectifs en charge des contrôles (+5 ETP).

Ouverture d'une enveloppe annuelle de crédits de 10 M€ au titre des missions d'intérêt général (MIG) pour financer des actions visant à mieux accueillir les publics fragiles qui sont plus nombreux en Seine-Saint-Denis (accompagnement social des patients par le recrutement de travailleurs sociaux par exemple).

Restructuration du site du groupement hospitalier intercommunal (GHI) Le Raincy-Montfermeil, modernisation de l'établissement public de santé (EPS) de Ville-Evrard et restructuration du centre hospitalier de Bobigny (Avicenne) d'ici 2024.

Modernisation des urgences hospitalières de Montreuil, de Montfermeil et d'Aulnay pour améliorer l'accueil des patients d'ici 2024.

Création d'un groupement hospitalier et de santé (regroupant les deux centres départementaux du cancer, le CHU et les opérateurs privés) et création d'un centre de recours local rattaché à un établissement existant d'ici 2021.

Installation de 6 équipements lourds supplémentaires (3 tomographes par émission de positons, 1 scanner et 2 IRM) sur l'ensemble du réseau hospitalier départemental d'ici 2021.

Mise en place d'une mission d'appui aux centres de santé municipaux (inclusion de plusieurs centres de santé du département dans l'étude que mène l'agence nationale d'appui à la performance).

Aide à l'installation des médecins dans le département en prenant en charge jusqu'à 100 % de leur investissement.

Doublage du nombre de maîtres de stage d'internes de médecine générale (213 agréés pour l'année universitaire 2019-2020) pour fidéliser les jeunes médecins sur le territoire.

JUSTICE



Création de 35 postes de greffiers et pérennisation de 12 postes de magistrats supplémentaires dans les juridictions. Cela représente une augmentation de 15 % des effectifs des greffiers.

Réalisation du projet d'extension du Tribunal de grande instance de Bobigny d'ici à 2026 et en attendant, délocalisation de certains contentieux du palais de justice de Bobigny vers les tribunaux d'instance (au nombre de 7) devenus chambres de proximité. À titre d'exemple, cela pourrait se traduire par la création d'une chambre de la famille à Saint-Denis ou par une délocalisation des audiences correctionnelles à juge unique (infractions routières, petite délinquance de voie publique).



Dossier de presse

L'État plus fort en Seine-Saint-Denis

CONTACTS PRESSE
01 42 75 50 78